



# Liste des pièces justificatives à joindre à votre demande de logement

## IMPOSITION

- Avis d'imposition ou de non-imposition 2019 sur revenus 2018.

## ETAT-CIVIL

- Une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) en cours de validité. Si vous êtes de nationalité étrangère, vous pouvez vous reporter à la notice explicative jointe au formulaire de demande de logement.
- Livret de famille pour les couples mariés et pour les demandes avec enfants.
- Extrait du jugement de divorce ou ordonnance de non conciliation (débutant par : « *par ces motifs ...* »).

## RESSOURCES

- Pour chaque salarié : les trois derniers bulletins de salaire et le contrat de travail ou une attestation d'embauche ou de justificatif de votre mutation.
- Pour les personnes ayant une profession indépendante (commerçant, artisan, auto-entrepreneur, profession libérale) : extrait Kbis, bilans, justificatifs des honoraires.
- Notification CAF, justificatif des pensions de retraite ou autre, bourse étude, pension alimentaire perçue ...

## AUTRES

- Certificat attestant d'une grossesse de plus de 12 semaines.
- Trois dernières quittances de loyers.
- ou attestation d'hébergement.
- Notification de décision de reconnaissance MDPH en cas d'handicap.

### // IMPORTANT :

La production de ces documents est obligatoire pour étudier votre demande pour chacune des personnes appelées à vivre dans le logement (copie des documents originaux).

Les informations recueillies dans le présent document font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre demande. Chaumont HABITAT est le destinataire exclusif de ces données. Conformément à la loi « informatique et libertés » vous avez un droit d'accès, de rectification et d'opposition à ces données.